

Livret d'accueil

des nouveaux parents d'élèves

(mis à jour en décembre 2022)



 509 chemin de Chantemerle – 73000 Chambéry

 ce.0731020M@ac-grenoble.fr

 04 79 70 14 15

 <https://ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr/>

Carnet d'adresses

	téléphone	courriel
Coordonnateur périscolaire	06 45 63 71 63	f.lafont@mairie-chambery.fr
École maternelle Chantemerle	04 79 70 18 74	ce.0730826B@ac-grenoble.fr

Table des matières

Qu'est-ce que ce livret d'accueil et qu'en faire ?.....	2
Pourquoi un livret d'accueil ?.....	2
Le site internet de l'école.....	3
Présentation de l'école.....	4
Informations pratiques.....	5
L'équipe pédagogique de l'école.....	6
Sécurité aux abords de l'école.....	7
Le Réseau d'Education Prioritaire.....	7
Règlement intérieur.....	8
Coéducation : parents/enseignant.e.s.....	9
Projet d'école.....	10
La coopérative scolaire.....	11
Périscolaire & extrascolaire.....	12
Questions fréquentes.....	13



Qu'est-ce que ce livret d'accueil et qu'en faire ?

Ce document vous est remis lors de votre arrivée dans l'école. Il est important de le conserver. En complément, **un livret de rentrée** est distribué chaque année début septembre avec les informations sur la nouvelle année scolaire (classes, équipe enseignante, calendrier...).

Pourquoi un livret d'accueil ?

Parce qu'arriver dans une école, c'est arriver dans un univers inconnu... parfois inquiétant (pour votre enfant... ou pour vous) !

Faire connaissance avec les différents professionnels qui s'occuperont de votre enfant, découvrir avec lui.elle l'école et son fonctionnement, prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une arrivée réussie... tels sont les objectifs de ce petit livret. Vous trouverez des informations complémentaires sur notre site internet.

Vous souhaitant une bonne lecture, nous espérons engager avec vous une collaboration fructueuse !

L'équipe pédagogique

Le site internet de l'école

Nous avons décidé de créer un site pour notre école. Plus interactif et réactif que les documents papiers, il permet de donner aux parents des informations pratiques mais aussi des nouvelles à distance : sorties, photos de projets réalisés en classe, devoirs...

04 79 70 14 15 ce.0731020m@ac-grenoble.fr 509 chemin de Chantemerle 73000 Chambéry + accessibilité

École élémentaire Chantemerle
Chambéry

Infos pratiques Vie de l'école Classes Partenaires

Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser.

Actualités

- Café parents/enseignant.e.s en janvier**
mer, 07/12/2022 - 12:59
Suite à l'opération "porteur de paroles", un premier café
- Toute l'école au musée des Beaux-Arts !**
ven, 02/12/2022 - 17:37
Dans le cadre de leur parcours culturel, les élèves découvrent les œuvres et les artistes de ce
- Cycle patin à glace pour les CP, CE1 et CE2**
lun, 28/11/2022 - 11:09
Les photos des séances
- Les CE1/CE2/CM1 découvrent les métiers de la montagne**
ven, 25/11/2022 - 17:17
Les élèves ont participé au festival qui a eu lieu à

Vous pouvez vous y rendre à l'adresse suivante :

<https://ecole-elementaire-chantemerle-chambery.web.ac-grenoble.fr/>

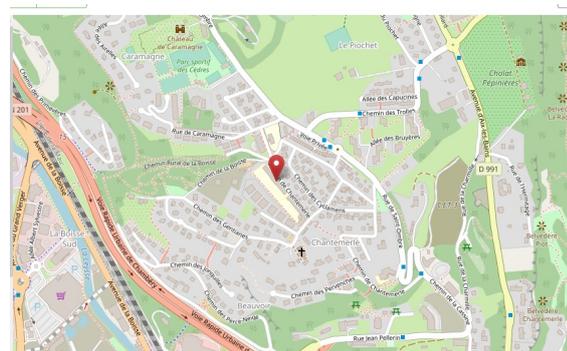
ou également en tapant « école Chantemerle Chambéry » dans un moteur de recherche.

Vous y trouverez des informations pratiques sur les horaires de l'école, le fonctionnement du périscolaire, mais aussi un agenda avec les événements importants de l'année scolaire, ainsi que des articles d'actualités. Certaines classes l'utilisent également pour y publier des informations, telles que les devoirs.

N'hésitez pas à nous faire part de suggestions pour améliorer ce site : il vous est destiné !

Présentation de l'école

Notre école est publique et se situe dans le quartier de Chantemerle, au Nord de Chambéry, près des quartiers de la Cassine et des Monts.



Les bâtiments

Le bâtiment principal comporte deux étages avec :

- 6 classes
- 1 bibliothèque, 1 salle d'arts plastiques et 1 salle de musique
- 1 salle de réunion et 1 bureau de direction
- et un restaurant scolaire.

Il abrite aussi le Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASED) avec la maitresse spécialisée et la psychologue scolaire.

Un autre bâtiment se trouve juste à côté : il s'agit de l'école maternelle.

Numérique

Les outils numériques sont présents dans différents domaines de la vie quotidienne et professionnelle : apprendre à en avoir une utilisation judicieuse et réfléchie fait donc partie du programme de l'école. Par ailleurs, certains outils peuvent se révéler très utiles d'un point de vue éducatif.

Pour cela, chaque classe de l'école est équipée d'un tableau blanc avec vidéoprojecteur interactif. Des ordinateurs et des tablettes connectés à internet sont également à disposition dans l'école, pour des projets tels que l'écriture d'un journal, la réalisation de capsules vidéos ou encore un travail sur la programmation...

Informations pratiques



Horaires et calendrier scolaire

	MATIN :		APRÈS-MIDI :	
	début des cours	fin des cours	début des cours	fin des cours
Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8 h 30 (accueil à partir de 8 h 20)	11 h 45	13 h 45 (accueil à partir de 13 h 35)	16 h 30

IMPORTANT ! Pour des raisons de sécurité, si des élèves doivent quitter l'école ou y arriver en cours de journée (pour des rendez-médicaux, etc.), cela doit au maximum se faire sur les temps de récréation. En-dehors de ces horaires, l'école est fermée et le visiophone ne peut être utilisé qu'en dernier recours.

Les dates de vacances et jours fériés sont rappelées chaque année dans le livret de rentrée.

Que faire en cas d'absence de votre enfant ?

- Si l'absence est prévisible, **prévenir l'enseignant.e** le plus tôt possible.
- Si l'absence n'est pas prévisible, **appeler l'école avant 8 h 30** (laisser un message sur le répondeur) pour informer les enseignant.e.s de la durée et du motif de l'absence de votre enfant.



*Pensez également à **prévenir le périscolaire** (si votre enfant est inscrit à la cantine, à la garderie...) de l'absence de votre enfant. Ce n'est pas parce que vous avez laissé un message sur le répondeur de l'école que le coordonnateur est informé de l'absence (voir ses coordonnées sur le carnet d'adresses en première page de ce livret).*

L'équipe pédagogique de l'école



Notre école compte 6 classes, mais il y a davantage d'**enseignant.e.s**, car certain.e.s d'entre eux.elles sont complété.e.s par un.e autre enseignant.e certains jours. C'est le cas du **directeur**, qui est déchargé de sa classe un jour de la semaine (le lundi) pour les tâches de direction.

Par ailleurs, en plus de la **psychologue scolaire**, Vincente, le RASED (réseau d'aides spécialisées) compte une **enseignante spécialisée**, Christine, qui prend les élèves par petits groupes afin de remédier à leurs difficultés.

En classe, des **AESH**, Eve-Anne, Gulistan et Victor, peuvent aussi être présent.e.s : ils et elles Accompagnent les Elèves en Situation de Handicap dans leur scolarité.

Il y a également dans notre école un **gardien logé** : Frédéric, le coordonateur périscolaire. Nous engageons certaines années des volontaires en **service civique** pour les différentes activités des classes de l'école.

Un ou une **assistant.e d'anglais** peut aussi intervenir dans les classes : issu.e d'un pays anglophone, il ou elle apporte ses compétences à l'enseignant.e pour faire pratiquer l'anglais.

Enfin, une **Assistante d'EDucation (AED)**, Chloé, est présente dans l'école un jour par semaine. En complément de ses études pour devenir maitresse, elle vient travailler à l'école pour aider les élèves et apprendre le métier.

Sécurité aux abords de l'école



Pour des raisons d'écologie, mais aussi de sécurité, nous encourageons vivement les élèves à venir **à pied, à vélo, à trottinette ou en bus** ! Un parking vélos et trottinettes est à disposition dans l'enceinte de l'école.

Les parents devant déposer leur enfant en voiture sont invités à **respecter scrupuleusement les règles de sécurité et de stationnement**, en se garant uniquement sur les places autorisées.

Les pédibus ou vélobus sont une solution pratique et conviviale pour que les enfants utilisent leurs baskets ou leur vélo pour aller à l'école. N'hésitez pas à contacter l'agence éco-mobilité : [04 79 70 78 47](tel:0479707847)

Le Réseau d'Education Prioritaire

Notre école se situe en Réseau d'Education Prioritaire Renforcé, ce qui signifie que des moyens supplémentaires lui sont alloués pour la réussite des élèves : classes dédoublées (CP et CE1 avec des effectifs de 12 élèves), formations supplémentaires pour les enseignant.e.s, travail en équipe intensifié, équipes plus stables...

La relation avec les parents est également favorisée, avec des actions en faveur de la co-éducation (confiance réciproque entre l'école et les familles).

Règlement intérieur

Parce qu'il est important que l'école soit un espace serein et juste, **des règles claires et connues de tous** doivent y être appliquées. Celles-ci sont toutes consignées dans le règlement intérieur de l'école, communiqué à l'arrivée dans l'école et revu chaque année par le Conseil d'école.



L'école est pour les élèves **le lieu d'apprentissage du vivre-ensemble**. La non-violence et le dialogue sont exigés quelle que soit la situation : les adultes de l'école sont inflexibles sur ces points et des sanctions peuvent être prononcées, ainsi que des informations aux familles, en cas de difficultés. Des outils, tels que les messages clairs ou le conseil des élèves, sont mis en place afin de favoriser un climat de bienveillance sur tous les temps de la journée de l'enfant.

Coéducation : parents/enseignant.e.s

Les modalités de communication avec les parents sont rappelées dans le livret de rentrée. Toutes les études prouvent qu'une collaboration fructueuse entre parents et école est la clef de la réussite des élèves. Voici pourquoi il est important qu'un **lien de confiance** soit noué entre nous, par différents moyens exposés ci-dessous.

Le dialogue

Les enseignant.e.s et le directeur sont **disponibles sur rendez-vous** pour évoquer la scolarité de votre enfant. N'hésitez pas à les contacter si vous avez des questions ou des points qui vous interpellent !

L'Association de Parents d'Elèves (APE)

Le bureau de l'association est constitué de parents d'élèves de l'école, auxquels s'ajoutent tous les parents membres de l'association. Tous les parents de l'école sont les bienvenus pour participer ponctuellement ou régulièrement aux différentes actions proposées par l'association : ventes de gâteaux, fête de l'école...

Les membres de l'association se réunissent régulièrement à l'école.

Contact : ape.chantemerle73@gmail.com

Les journées « classes ouvertes »

Les parents peuvent ce jour-là **entrer dans l'école et venir dans la classe de leur enfant** pour découvrir les élèves en action, et - pourquoi pas ? - participer aux activités qui y seront proposées.



Le Conseil d'école

En présence de la mairie et des enseignant.e.s, **ce conseil discute de la vie de l'école** : des projets, des règles de vie... Les parents élus à ce conseil d'école en début d'année ont un rôle important : ce sont eux qui portent la voix des parents, font des propositions, transmettent les informations...

Projet d'école

Le projet d'école est un document élaboré par les enseignant.e.s. Il fixe les **grandes orientations pédagogiques** pour les années à venir, déclinées en actions tout au long du parcours scolaire de l'élève. En voici des éléments essentiels...

Favoriser la réussite de chaque élève

Pour cela, différentes actions peuvent être mises en place, que ce soit au niveau de la classe ou de l'école, par l'enseignant.e de la classe ou avec l'aide du RASED ou d'intervenant.e.s extérieur.e.s.

Un des dispositifs existants est l'**APC : Aide Pédagogique Complémentaire**. Au cours de l'année scolaire, l'enseignant.e peut donner à votre enfant un soutien s'il rencontre des difficultés dans ses apprentissages ou dans son travail personnel. Il pourra ainsi vous proposer de l'inscrire à une période (ou plusieurs) d'accompagnement pédagogique (APC). Ces séances, gratuites, auront lieu en petits groupes d'élèves, en plus du temps de classe.



La lecture, un essentiel

Celle-ci est favorisée par des actions telles que le quart d'heure lecture, l'animation de la bibliothèque de l'école, des animations proposées par les bibliothécaires...

S'ouvrir à la culture

Dès le plus jeune âge, il est primordial que les élèves rencontrent les grandes œuvres et les artistes d'hier et d'aujourd'hui, et pratiquent aussi ! Voici pourquoi les classes se rendent régulièrement au cinéma, au théâtre, au musée...

Apprendre hors les murs

Puissant facteur d'apprentissage, l'école favorise quand cela est utile les visites et sorties pour donner du sens à ce que l'on fait en classe. Ainsi, les élèves peuvent partir en classe de découvertes en montagne, pour découvrir le patrimoine alpin, mais aussi pour apprendre l'autonomie et à vivre-ensemble !



La coopérative scolaire

La coopérative scolaire est un élément indispensable de la vie de l'école. C'est un **regroupement de parents, d'enseignant.e.s et d'élèves** qui mettent en œuvre un projet éducatif pour développer l'esprit de solidarité entre les élèves et améliorer le cadre scolaire et la vie dans l'école.



L'argent de la coopérative scolaire est utilisé de la manière suivante :

- achats de matériel spécifique pour la classe
- sorties culturelles (cinéma, théâtre, musée...) et sportives (location de matériel, patinoire...)
- les frais de transport pour les sorties...

Ces projets sont financés par les **cotisations** des parents, des **subventions**, et surtout par l'**association de parents d'élèves** (vente de gâteaux, fête de l'école...).

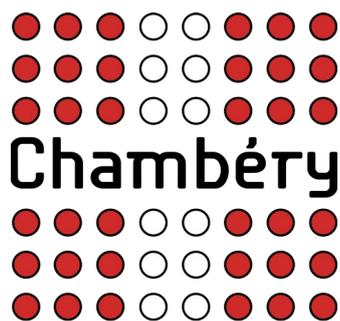
Mais la coopérative scolaire, ce n'est pas que de l'argent ! L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), association nationale à laquelle notre coopérative est rattachée, propose de nombreux projets tout au long de l'année, prêt de jeux coopératifs...

Périscolaire & extrascolaire

Pendant l'école (**temps scolaire**), les élèves sont pris en charge par les enseignant.e.s.

En dehors de ces moments scolaires, les enfants peuvent être pris en charge par la mairie de Chambéry (**temps périscolaire**).

D'autres structures existent, avec lesquelles l'école est en lien, pour prendre en charge les enfants, comme la maison de l'enfance de Chantemerle (**temps extrascolaire**).



Il existe différents temps périscolaires :

- l'accueil du matin
- le restaurant scolaire
- les accueils méridiens
- les études surveillées (les mardis et jeudis)
- les temps récréatifs (les lundis et vendredis)

Depuis plusieurs années, Frédéric LAFONT, **coordonnateur** de la mairie de Chambéry est présent sur le groupe scolaire (écoles maternelle et élémentaire) pour gérer l'équipe d'animation et ces temps périscolaires. Il est donc l'interlocuteur privilégié pour toute question concernant les différents temps périscolaires. Un travail commun très étroit est mené avec l'école pour assurer une continuité dans la journée de l'enfant.

Le bureau du coordonnateur se situe au 2^{ème} étage du bâtiment de l'élémentaire. Pour le joindre, voir le carnet d'adresses en première page de ce livret.



L'Association CLEF (Chantemerle Loisirs Enfance Familles) est au service des habitants et propose notamment des activités et du soutien pour les enfants dans le cadre du Centre de Loisirs qui accueille les enfants âgés de 3 à 17 ans, durant les mercredis, les vacances scolaires, les temps périscolaires et les projets spécifiques.

→ plus d'informations : <https://www.maison-de-lenfance-chantemerle.net/>

Questions fréquentes

Que faire si mon enfant est en retard ?

Les retards sont dommageables, pour l'organisation de l'école comme pour l'élève. Mais si cela arrive, j'accompagne tout-de-même mon enfant à l'école dès que possible : l'important est qu'il puisse tout de même venir en classe.

J'ai du retard pour venir chercher mon enfant ?

Je téléphone à l'école de manière à trouver une solution.

Mon enfant est malade ?

Je téléphone systématiquement à l'école pour prévenir.



Mon enfant sera absent au restaurant scolaire ou à l'étude ?

Je contacte le coordonateur Frédéric LAFONT (06 45 63 71 63).

Mon enfant ne retrouve plus ses vêtements ?

Les vêtements égarés ou trouvés sont regroupés sur les porte-manteaux du préau intérieur. Votre enfant l'a peut-être aussi oublié sur les porte-manteaux de sa classe. N'hésitez pas à vérifier.



Nous vous souhaitons une très belle scolarité à Chantemerle et espérons vous y retrouver, lors d'un événement, dans l'association de parents d'élèves, au Conseil d'école, lors d'une journée « classe ouverte »... ou à toute autre occasion !